


Procedure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2018/2847(RSP)
Procédure terminée	
Résolution sur les incendies survenus en juillet 2018 à Mati, en Attique (Grèce), et la réponse de l'Union	
Sujet 3.70.11 Catastrophes naturelles, Fonds de solidarité 4.30 Protection civile	
Zone géographique Grèce	

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Événements clés			
10/09/2018	Débat en plénière		
13/09/2018	Décision du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T8-0350/2018	Résumé
13/09/2018	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/2847(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 123-p2
Étape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B8-0388/2018	13/09/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0390/2018	13/09/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0391/2018	13/09/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0392/2018	13/09/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0393/2018	13/09/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0394/2018	13/09/2018	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0350/2018	13/09/2018	EP	Résumé
Proposition de résolution commune		RC-B8-0388/2018	13/09/2018		

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les incendies survenus en juillet 2018 à Mati, en Attique (Grèce), et la réponse de l'Union.

La résolution a été déposée par les groupes PPE, S&D, ALDE, ECR, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement a présenté ses plus sincères condoléances aux familles des victimes qui ont péri dans les incendies tragiques de Mati, dans la région grecque de l'Attique, qui ont fait 99 morts et des centaines de blessés.

Il a souligné le rôle du mécanisme de protection civile de l'Union dans la fourniture d'avions, de véhicules, de personnel médical et de pompiers venant de toute l'Union européenne, et rendu hommage à tous ceux qui ont risqué leur vie pour éteindre les feux de forêt et sauver leurs concitoyens. Il a rappelé que différents fonds de l'Union, comme le Fonds de solidarité de l'Union européenne, pouvaient être utilisés pour rétablir les infrastructures vitales et pour les opérations de nettoyage après une catastrophe naturelle, et a également invité les États membres à tirer pleinement parti du Fonds de cohésion et à sensibiliser le public aux risques d'incendies de forêt.

Les députés ont invité la Commission à :

- tenir compte des risques d'incendie de forêt ainsi que de la gestion écosystémique des forêts et des paysages dans son analyse des actions actuelles déployées par l'Union qui sont notamment la stratégie forestière de l'UE et la stratégie de l'UE relative à l'adaptation au changement, et d'ajuster ces stratégies si des dysfonctionnements sont identifiés ;
- mener à bonne fin les négociations interinstitutionnelles avec le Parlement et le Conseil sur le nouveau mécanisme de protection civile de l'UE et sur la mise en place du système rescEU d'ici à la fin de 2018.

En dernier lieu, le Parlement a pressé la Commission et les États membres de fixer des objectifs et de mettre en œuvre des politiques climatiques qui permettent de respecter les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris à l'issue de la COP21, soulignant que le document publié le 1er août 2018 par l'Organisation météorologique mondiale a apporté la preuve que la canicule connue en Europe en 2018 était liée au changement climatique.